

Interpellation de N. KAMMACHI, Conseillère communale, relative à l'impact de l'accord de majorité régional sur la Commune d'Anderlecht.

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :
N. KAMMACHI geeft lezing van de volgende tekst:

Après plus de 600 jours d'attente, la Région bruxelloise s'est enfin dotée d'un nouveau Gouvernement et d'un accord de majorité. Ce délai inédit n'a pas été sans conséquences. Pendant ces longs mois d'incertitude, les Communes ont continué à faire face aux urgences sociales, budgétaires et sécuritaires, souvent sans visibilité sur les orientations régionales à venir.

La première visite officielle du Ministre-Président s'est tenue à la Gare du Midi. Ce choix est hautement symbolique. La Gare du Midi concentre aujourd'hui de nombreux enjeux bruxellois : précarité, migration, sécurité, cohabitation complexe, pression sur les services publics. Elle impacte directement notre Commune, tant sur le plan social que sécuritaire.

Je souhaite dès lors interroger le Collège sur son analyse de cette visite et, plus largement, sur la note d'accord de majorité présentée par le nouveau Gouvernement régional.

Que reprenez-vous de cette première séquence politique ? S'agit-il d'un signal annonçant un changement structurel d'approche, notamment sur les axes sociaux, ou d'un geste essentiellement symbolique dont les traductions concrètes restent à préciser ?

Anderlecht fait partie des Communes les plus exposées aux fragilités sociales de la Région : pression sur le logement, précarité énergétique, saturation des services sociaux, jeunesse confrontée à des inégalités persistantes. Chaque orientation régionale en matière de politiques sociales, d'emploi, de logement ou de sécurité a un impact direct sur notre budget communal et sur le travail de nos équipes.

Le Collège estime-t-il que l'accord de majorité régional apporte des réponses structurelles à ces défis ? Dispose-t-on de garanties claires concernant le refinancement des CPAS et le soutien aux Communes fortement touchées par la précarité ? Les engagements en matière de logement abordable, de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale sont-ils suffisamment concrets et budgétés pour soulager réellement les pouvoirs locaux ?

Au-delà des intentions affichées, comment Anderlecht entend-elle se positionner face à ce nouveau gouvernement ? Une analyse d'impact pour notre Commune est-elle en cours ? Une concertation spécifique avec la Région est-elle prévue afin de défendre nos réalités locales et d'anticiper les conséquences budgétaires et sociales ?

Après 600 jours d'attente, le mot d'ordre semble être : "we zullen zien".

Pour ma part, j'aimerais que nous ne soyons pas dans le "nous verrons", mais bien dans le "nous anticipons" et "nous nous préparons".

Monsieur le Bourgmestre :

Je pense qu'avant toute chose il faut se réjouir et saluer la formation de ce gouvernement régional.

Vous l'avez dit, après plus de 600 jours d'attente, et on le sait tous : de nombreux secteurs sociaux-économiques ainsi que beaucoup de nos concitoyens étaient inquiets pour notre commune comme pour l'ensemble de la région bruxelloise. C'est assurément une bonne nouvelle.

Un premier point positif dans la déclaration de politique régionale est la volonté du nouveau gouvernement de s'inscrire clairement dans un dialogue régulier, constructif et positif avec les communes, et ce dans tous les dossiers ayant un impact local.

Nous voulons nous aussi, comme échelon de proximité, nous inscrire dans une dynamique de collaboration loyale entre institutions régionales et communales.

Un deuxième point positif, c'est l'engagement régional à garantir un financement pérenne des pouvoirs locaux et des CPAS, et la reconnaissance du rôle essentiel de première ligne joué par la commune en matière de cohésion sociale ou de lutte contre les inégalités.

C'est positif dans la mesure où, vous le savez, des craintes existaient que la région réalise des économies substantielles sur le dos des communes et, en particulier de l'entendu, sur le dos des communes les plus pauvres.

Nous avons continué de plaider pour qu'Anderlecht reçoive un juste financement à la hauteur des enjeux sociaux et de sécurité que nous connaissons tous, et nous continuons également à demander que certains impacts négatifs sur la commune liés à des politiques régionales soit neutralisés.

À la lecture de l'accord de majorité, plusieurs éléments positifs peuvent être relevés, notamment en ce qui concerne la gestion des abords de la gare du Midi et le soutien de la région à cet égard.

L'annonce d'une enveloppe complémentaire de 10 millions d'euros pour sécuriser les gares du Nord et du Midi, c'est un signal fort. Il est également positif que les gares deviennent des zones prioritaires pour les politiques de revitalisation urbaine, et le fait que la première visite de terrain du Ministre-Président ait eu lieu à la gare du Midi confirme l'importance de ces engagements, en ce compris au niveau symbolique.

Mais nous espérons évidemment que des actions concrètes suivront ces engagements et nous n'hésiterons pas à les rappeler si nécessaire.

La création par ailleurs d'un commissaire régional antidrogue et le développement d'un plan régional intégré en matière de drogue répondent aussi à la demande d'une politique qui ne soit pas exclusivement répressive et sécuritaire.

Nous attendons de ce commissaire une stratégie de chaînes : répression des réseaux criminels, mais aussi soins et accompagnement pour les usagers en errance, avec

une attention particulière pour les territoires évidemment les plus concernés, on en a encore parlé tout à l'heure.

Comme vous le rappelez, les enjeux de cohésion sociale sont essentiels pour nous.

La lutte contre le décrochage scolaire devient par exemple une grande cause régionale, et dans la déclaration, le nouveau gouvernement s'engage à soutenir ces politiques lorsqu'elles sont menées au niveau local. Voilà une nouvelle preuve, un nouvel indice de cette volonté de collaborer entre les différents niveaux de pouvoir.

Nous ne sommes pas, comme vous le dites, dans le « Wij zullen zien ».

Notre ambition est bien d'être proactif pour aller au contact des responsables régionaux, et dans le cadre d'un dialogue constructif, pour que les politiques régionales soient plus systématiquement évaluées et adaptées à la réalité de notre commune, pour qu'Anderlecht reçoive aussi les moyens dont elle a besoin pour relever les défis sociaux et sécuritaires que nous connaissons. Voici, Madame POLANCO, un témoignage supplémentaire de notre volonté d'aller réclamer notre juste dû.

N. KAMMACHI :

Je n'ai pas compris le dernier paragraphe avec Madame POLANCO mais c'est peut-être parce que j'imagine qu'elle avait dit que...

Monsieur le Bourgmestre :

Oui c'est ça, Madame POLANCO avait dit qu'il fallait qu'on soit volontariste pour aller rechercher des financements et je le dis dans le cadre de ses relations avec les pouvoirs régionaux ça sera une des revendications qu'on formulera.

N. KAMMACHI :

En tant qu'écologiste, nous resterons en tout cas à vos côtés afin de faire attention à ce que nous recevions toute l'aide nécessaire pour notre commune, qui devient la deuxième commune la plus peuplée de la Région bruxelloise.

Et donc nous serons à vos côtés pour que nous ayons toutes les aides nécessaires.